

Le Coq Pelaud

lecoqpelaud.com

Les Guerres de 14-18 et de 39-45 au front et au pays

Elections Municipales des 29 avril et 13 mai 1945

TROIS FEMMES ELUES AU CONSEIL

Alors que la guerre n'est pas encore finie, les français élisent leurs conseillers municipaux. Ainsi en a décidé le G.P.R.F. (le Gouvernement Provisoire de la République Française) dirigé par de Gaulle qui comprend les représentants de la Résistance. Pour la première fois, les femmes sont électrices et éligibles. Ces conseils remplacent ceux mis en place par les Comités Locaux de la Résistance (CLR) en août et septembre 1944. Récit de ces journées qui ont vu les français et les citoyens de notre cité reprendre en main leur destinée citoyenne. D'après le livre de Joseph Besson, « Chronique des années sombres » et les procès-verbaux des conseils municipaux de St-Symphorien.

23 août 1944

PRISE DE LA MAIRIE

Joseph Besson-Bertrand, le chef de la résistance locale, présente, dans son court chapitre « «A la Mairie...les trois couleurs » », le récit de cette prise de possession des pouvoirs municipaux par le Comité Local de la Résistance (C.L.R.) (p. 183-184).

« Le 23 août (1944), le Comité Local de Résistance décide de prendre possession de la Mairie de St-Symphorien. Germain (=Fleury Philis) et moi-même, accompagnés de deux sizaines de St-Sym, commandés par Paul Martel, nous présentons donc à l'Hôtel de Ville où nous rencontrons la brave et dévouée Jeanne Reynaud. A sa grande surprise, nous lui demandons de noter que, par ordre du CLR, le conseil municipal actuellement en place est dissout à partir de ce jour et qu'en ces lieux et place c'est dès lors le dit comité qui reçoit toute autorité pour gérer les affaires courantes... »

Les portraits du Maréchal disparaissent de leur place d'honneur et vont rejoindre dans les poubelles municipales tout ce qui rappelle Vichy et son système. Le drapeau tricolore est sorti des combles où il dormait depuis quatre ans ... Dans un large coupon de soie noire offert par la Maison Emain, on découpe une belle Croix de Lorraine et bientôt, l'emblème aux trois couleurs ... est hissé au balcon de la mairie tandis que les maquisards lui rendent les honneurs et qu'une ovation spontanée monte de la

foule rassemblée sur la place du Marché. Je m'avance alors sur le balcon et d'une voix forte je proclame :

« En ce jour 23 août 1944, le Comité local de Résistance prend possession de la Mairie ; le drapeau tricolore trop longtemps interdit, flottera désormais sur la cité, libre et fière de ses fils. Vive la France ! »

A partir de ce jour, le maire Antoine Anier et son conseil municipal sont démis de leur fonction.

LA MUNICIPALITE DE 1941

La municipalité en place avait été installée le 7 juillet 1941, suite à un arrêté préfectoral, donc sous l'autorité de Vichy et de Pétain (voir le Livre sur Benoît Carteron, p.147). Antoine Anier restait maire, Jacques Martel et André Loste étaient nommés adjoints. Benoît Carteron qui en faisait partie avait démissionné en 1941.

Cette municipalité de 1941 remplaçait celle de 1935, élue sous l'étiquette « Union Républicaine » et composée principalement de notables locaux, avec comme maire Antoine Anier et comme adjoints Jacques Martel et Benoît Grange. Lors de ce scrutin, elle avait eu à affronter « La liste de défense ouvrière », conduite par les jeunes Benoît Carteron (27 ans) et Etienne Viillard (29 ans), rejoints par 19 artisans et ouvriers. Ces deux têtes de liste frôlèrent l'élection.

En ce mois d'août 1944, ce ne fut certainement pas une surprise pour le maire et conseiller général

suite page 2

NOVEMBRE 1916 (suite du N° 116) AU FRONT ET AU PAYS

D'après les courriers de Marie Grange à son époux Eugène.

Lundi 13 novembre (suite) - « ... Tu sais que nous allons être rentières dorénavant à partir de six heures du soir, car à partir de cette heure-là, tous les magasins qui ne sont pas d'alimentation ou de pharmacie, devront être fermés. On aurait bien dû ajouter qu'ils doivent être fermés tout le jour le dimanche, mais à côté de cela, les théâtres continuent à briller de rutilantes lumières. Comme toujours, on cherche à faire des économies du côté où on est certain d'en obtenir le moins possible. L'administration... »

« ... Mon Jojo (= un an et demi) est toujours bien diable, il nous fait crier, et lui crie aussi, du matin au soir, mais j'aime mieux le voir ainsi qu'agonisant dans son lit comme la **petite Guoyt-Grand** de la cour du Grand-Père qui atteinte de méningite lente ne peut ni vivre ni mourir : elle est de l'âge de notre Joseph. Son père parti à Salonique ne l'a pas encore vue. » (Voir encadré).

TRISTE ANNIVERSAIRE

Marie Grange a 36 ans

Mardi 14 nov - « J'ai reçu aujourd'hui ta petite carte du 10 où tu me rappelles mon 36^{ème} anniversaire. Et bien oui, c'est la réalité, nous vieillissons : le meilleur de notre vie se passe loin l'un de l'autre et malgré tout, les deux années qui viennent de s'écouler ne reviendront jamais. Il est vrai que nous ne serions guère enchantés de les voir revenir telles qu'elles ont été, faites de souffrances de toutes sortes. Espérons cependant que si elles n'ont pas été riches en biens matériels, elles l'ont été en mérites pour le ciel ; de ce côté-là heureusement, il n'y a jamais rien de perdu... »

Ma 14 nov - « Il se confirme, sans que je sache d'où cela provient, que le pauvre Tony Goy a été tué dans la Somme,

MARIE-ANTOINETTE GUYOT, décèdera le 13 novembre, à l'âge de 19 mois. Née le 13 avril 1915. Fille d'**Antoine Guyot**, charcutier, et de **Jeanne Grand**, chapelière.

suite page 4